

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 23 juillet 2015 à 16 h 45 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Gilbert Cardinal, Geneviève Gilbert, Marie-Josée Rochon et Michel Lavoie.

La secrétaire-trésorière et directrice générale Sophie Charpentier est également présente.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux (aucun)
4. Finance et trésorerie (aucun)
5. Administration générale
 - 5.1 Mandat à une société d'ingénierie pour des plans et devis et surveillance partielle des travaux en regard de l'aménagement de place Saint-Donat phase 1
6. Urbanisme et Environnement
 - 6.1 Demande de dérogation mineure (aucune)
 - 6.2 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (aucune)
 - 6.3 Demande de permis de lotissement (aucune)
 - 6.4 Autorisation de signature pour un acte d'échange concernant les lots 15-2, 15-3, 16-3 et 17A-3, rang 2, canton d'Archambault
7. Loisirs sportifs et culturels (aucun)
8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments (aucun)
9. Sécurité incendie et sécurité civile
10. Divers (aucun)
11. Période d'information (aucun)
12. Période de questions
13. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Les conseillers municipaux, étant tous présents, renoncent à l'envoi d'un avis de convocation pour la tenue de la présente séance spéciale.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

15-07-282 Il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit et est adopté.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

4. Finances et trésorerie (aucun)

5. Administration générale

5.1 Mandat à une société d'ingénierie pour des plans et devis et surveillance partielle des travaux en regard de l'aménagement de place Saint-Donat phase 1

15-07-283 Attendu l'incendie survenu le 6 octobre 2013;

Attendu les consultations citoyennes réalisées en 2014 et en 2015;

Attendu le projet d'aménagement d'une place publique favorisant le développement et le dynamisme du noyau villageois;

Attendu les offres de services reçues pour la réalisation partielle des plans et devis pour la surveillance de la phase 1 de cette place;

À ces faits, il est proposé par Michel Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. de mandater la firme Consultec, Société d'ingénierie, pour la préparation des plans et devis et la surveillance partielle des travaux en regard de l'aménagement de place Saint-Donat phase 1, pour la somme de 21 600 \$ plus taxes, comme plus amplement détaillée dans une offre de service datée du 21 juillet 2015 ;
2. que cette somme soit prélevée à même le poste grand-livre 55-138-10-000.

6. Urbanisme et Environnement

6.1 Demande de dérogation mineure (aucune)

6.2 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (aucune)

6.3 Demande de permis de lotissement (aucune)

6.4 Autorisation de signature pour un acte d'échange concernant les lots 15-2, 15-3, 16-3 et 17A-3, rang 2, canton d'Archambault

15-07-284 Attendu qu'à la résolution numéro 11-08-283 du conseil municipal, lors du dépôt de la demande de lotissement de 9166-3310 Québec inc. pour le projet *Les Cascades Archambault*, la Municipalité a choisi de prélever en frais de parc des espaces en terrain plutôt qu'en argent afin de créer un sentier multifonctionnel ;

Attendu qu'il y a eu une erreur d'arpentage et qu'il faut en conséquence modifier l'emplacement de ce sentier multifonctionnel ;

Attendu que 9166-3310 Québec inc. et la Municipalité se sont entendus pour ce faire ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- de mandater l'étude Raymond et Sigouin, notaire, afin de préparer l'acte d'échange des lots 15-2, 15-3, 16-3 et 17A-3, rang 2, canton Archambault pour les parties de lots 15, 16 et 17, rang 2, canton Archambault, comme décrit au plan de l'arpenteur-géomètre Jean Godon, portant minute 21700, avec 9166-3310 Québec inc. ;

2- que le maire et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents afférents à cette transaction ;

3- que les frais et honoraires soient à la charge du promoteur, soit la compagnie 9166-3310 Québec inc.

7. Loisirs sportifs et culturels (aucun)

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments (aucun)

9. Sécurité incendie et sécurité civile (aucun)

10. Divers (aucun)

11. Période d'information (aucun)

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

15-07-285 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 17 h.

Sophie Charpentier
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Joé Deslauriers
Maire